

**Université Catholique de l’Afrique de l’Ouest -Unité Universitaire au Togo  
(UCAO-UUT)**

**REVUE OUEST-AFRICAINE D’ECONOMIE DE FINANCE ET DE  
GESTION (ROA- EFG)**

Table des matières

1. Ligne éditoriale.....	2
2. Supports et diffusion .....	2
3. Soumission et critères de sélection des articles.....	2
4. Format du manuscrit.....	3
5. Langues et longueurs .....	3
6. Graphiques, données statistiques et illustrations.....	3
7. Autres directives techniques .....	3

## 1. Ligne éditoriale

La *Revue Ouest-Africaine d'Economie de Finance et de Gestion* qui a pour objectif d'encourager la réflexion et les échanges entre le monde académique, les décideurs et les praticiens concernés par les grands défis de politique de développement. La *Revue* fait appel aux auteurs d'horizons disciplinaires, géographiques et institutionnels variés.

Elle aborde les politiques de développement sous l'angle stratégique, institutionnel et discursif et s'intéresse au processus de formulation, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques. Ancrée à l'Université Catholique d'Afrique de l'Ouest, Unité universitaire au Togo (UCAO-UUT), la *Revue* examine notamment les questions liées à l'Economie, au commerce, à la finance et à la gestion, ou le travail.

La *Revue Publie* :

- un dossier thématique annuel traitant d'un enjeu contemporain de politique de développement ;
- des articles proposant des analyses de l'évolution des politiques économiques, commerciales, financières, sociales et de développement.

## 2. Supports et diffusion

La *Revue ROA- EFG* privilégie une large diffusion des contenus, le partage des connaissances et l'échange au-delà des cercles académiques universitaire. Elle diffuse à travers une revue électronique en libre accès (avec comité de lecture, édition et relecture professionnels) et des livres en format papier publiés par les plateformes de vente traditionnelles. Les travaux publiés dans la revue visent un lectorat croissant grâce à la politique de diffusion en accès libre qui élargit la diffusion bien au-delà des cercles traditionnels académiques.

En 2020, le site web est de la revue accessible en ce sens permet de recevoir les propositions en temps réel. Les lecteurs peuvent provenir de tous horizons, tous continents. Son lectorat est mondial,

## 3. Soumission et critères de sélection des articles

Les auteurs sont invités à soumettre leurs articles à [roa-efg@ucao-uut.tg](mailto:roa-efg@ucao-uut.tg). Les contributions seront expertisées selon les critères suivants :

- Originalité et contribution à la connaissance dans les domaines de l'économie, de la finance et de la gestion. L'article apporte une contribution académique à la recherche existante et/ou aux politiques mises en œuvre (apport à la littérature existante et/ou point de vue original sur une question de recherche).

-Excellence scientifique. Les résultats de recherche et les conclusions doivent s'appuyer sur des méthodes de recherches quantitatives et/ou qualitatives bien présentées ; les références et les données pertinentes et l'éthique en matière de recherche respectée.

- Pertinence politique. L'article doit traiter d'un enjeu majeur dans les domaines de la revue. Son sujet peut avoir un ancrage très local et spécifique, mais doit être contextualisé dans un cadre global. De même, les conclusions peuvent établir un lien entre les dynamiques locales/nationales et des enjeux plus larges au niveau régional et/ou global ;

- Style clair et fluide, adapté à un public averti mais pas forcément académique. La forme doit respecter les instructions techniques de la Revue.

#### 4. Format du manuscrit

Le manuscrit est soumis au format Word. Le texte sera obligatoirement accompagné des éléments suivants :

- un résumé de 200 mots au maximum ;
- 4 à 7 mots-clés explicites ; et les classifications JEL (3 minimum)
- une brève note sur l'auteur de 40 mots maximum (titre, institution, spécialisations éventuelles, coordonnées électroniques et téléphoniques) ;
- la liste des références utilisées mises en forme selon les directives de la *Revue*.

#### 5. Langues et longueurs

La Revue publie l'intégralité de ses contenus en français ou en anglais. Elle accepte aussi des soumissions originales principalement en français et en anglais. Si l'article est accepté, il est publié dans la langue de sa version originale (français ou anglais). L'auteur est encouragé à relire et à valider la traduction de son article.

La longueur des articles de la Revue est de 9000 mots maximums, résumé, références et annexes compris, ), interligne 1,5, police de caractères Times New Roman 12 ;

Les auteurs doivent insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans le pied de page ;

Les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Les titres des illustrations (carte, tableaux, figures, photographies) doivent être mentionnés ;

#### 6. Graphiques, données statistiques et illustrations

Les graphiques, les tableaux et les illustrations doivent être d'excellente qualité. S'ils ne sont pas libres de droit, les auteurs doivent fournir les preuves qu'ils ont obtenu les droits de les reproduire.

L'auteur fournit dans des fichiers séparés :

- les données statistiques sources ayant permis de produire les graphiques et les tableaux, dans des fichiers Excel, stata ou SPSS.
- les photos et autres éléments graphiques, avec une résolution d'au moins 300 DPI, sous format JPEG.

#### 7. Autres directives techniques

Les auteurs sont tenus de se nommer au guide technique de la *Revue* , en ligne sur ce site, notamment concernant

- les indications typographiques (texte en Times New Roman, 11 points, interligne 1,5, 3 cm de marges tout autour de la page, toutes les pages numérotées) ;

- les titres et la hiérarchisation des sous-titres (titres brefs et informatifs, pas plus de quatre niveaux de titres) ;
- les notes de bas de page (elles seront peu nombreuses, le contenu devant apparaître dans le texte ou dans les références bibliographiques) ;
- les références bibliographiques (méthode auteur-date), par exemple :

*a) Pour une monographie*

Nicolet, C. (1967) *Les Gracques : crise agraire et révolution à Rome* (Paris : Julliard).

*b) Pour un chapitre d'un livre*

Jacob, J.-P. et P.-Y. Le Meur (2010) « Introduction », in Jacob, J.-P. et P.-Y. Le Meur (éd), *Politique de la terre et de l'appartenance : droits fonciers et citoyenneté dans les sociétés du Sud* (Paris : Karthala), pp. 10-24.

*c) Pour un article dans une revue*

Laflleur, JM. et M. Martiniello (2009) « Musiques, musiciens et participation électorale des citoyens issus de l'immigration : le cas des élections présidentielles américaines de 2008 », *Revue européenne des migrations internationales* , 25(2), pp. 101-118.

*d) Pour une référence électronique*

Europa (2011) *Direction générale du commerce, Évaluation à mi-parcours du système généralisé de préférences de l'UE* , <http://trade.ec.europa.eu/doclib/html/146196.htm> (consulté le 12 janvier 2014). Si le document dispose d'un DOI ou d'une cote, on privilégiera cet identificateur à l'URL.